



MAIRIE DE NANTERRE

Nanterre, le 13 mai 2011

Déclaration de Patrick Jarry, maire de Nanterre et conseiller général des Hauts-de-Seine

**Déclaration de Patrick Jarry, Maire de Nanterre,
après la décision de mettre à l'étude une gare Place de La Boule
sur le tracé du futur métro Grand Paris Express**

Le comité de pilotage du projet de métro Grand Paris Express, qui réunit l'Etat et la Région Ile-de-France vient de décider de mettre à l'étude la réalisation d'une gare Place de La Boule à Nanterre sur le tracé du futur métro.

Le maire de Nanterre, Patrick Jarry, se réjouit de cette décision, et remercie tous les habitants et salariés qui se sont mobilisés ces dernières semaines autour de cette revendication, notamment à travers la signature d'une pétition et la prise de position unanime du Conseil Municipal.

Si un pas a été franchi, l'action engagée doit toutefois se poursuivre pour obtenir que le tracé définitif qui doit être décidé dans les semaines qui viennent intègre bien la gare de Nanterre Place de La Boule. Cette demande est renforcée par la décision qui a également été prise de différer à l'horizon 2025 la branche qui desservira la gare Nanterre-Préfecture, puis les Guillaeraies et Rueil-sur-Seine.

L'exigence d'avoir enfin le métro dans le centre de Nanterre, au cœur d'une grande agglomération, est largement justifiée par le développement de ce territoire et les besoins qu'il engendre. Une gare Place de La Boule concernerait plus de 100 000 usagers habitant ou travaillant notamment à Nanterre, Suresnes, Puteaux, Rueil-Malmaison.

Si l'Etat et la Région Ile-de-France veulent démontrer que leur intérêt pour ce territoire ne se limite pas au quartier d'affaires de La Défense, la décision de faire arriver le métro au cœur d'une ville populaire de la banlieue ouest serait un signe fort d'une telle volonté.

Le maire de Nanterre invite tous les acteurs locaux, habitants, salariés, associations, entreprises, à rester mobilisés.

Contact :

Jonathan Gilberg

Collaborateur

Cabinet du maire et des élus

jonathan.gilberg@mairie-nanterre.fr

01 47 29 59 11 ; 06 25 78 02 25